

Le 7 novembre 2011,

**Communiqué de presse  
de Monsieur Henri EMMANUELLI,  
Député,  
Président du Conseil général des Landes**

**ATLANTISUD**

Depuis l'annonce de la décision de la CNAC rejetant le projet commercial d'Atlantisud porté par MAB Développement, Auchan et Immochan, les médias se sont fait l'écho de réactions des représentants consulaires, des commerçants et de certains élus se félicitant de cet avis négatif.

Chacun est libre de défendre son point de vue mais certaines affirmations, en particulier du vice-président de la CCI des Landes et plus récemment de la présidente de l'agglomération du Marsan, me paraissent inexactes.

En effet, il n'a jamais été question de verser des subventions publiques pour cette opération pas plus que de détourner des taxes prélevées sur le commerce. L'aménageur réalise les équipements de la ZAC et se rémunère sur la seule vente des terrains. L'argent des contribuables n'est donc pas sollicité contrairement à ce qui a été affirmé.

La CCI en tant qu'actionnaire de la SATEL depuis de nombreuses années devrait parfaitement connaître la nature de son travail et ne pas véhiculer des affirmations mensongères.

Le Président du Conseil général des Landes n'est pas propriétaire ou actionnaire de projets. Dans une période où l'investissement se fait rare, la croissance est quasi nulle et le chômage élevé, je considère qu'il est regrettable pour l'activité de ce département, et donc pour l'emploi, de rejeter des investisseurs afin de préserver des intérêts acquis.

En tant que Président du Conseil général, j'ai souvent dû lutter contre certaines réticences locales à l'arrivée d'investisseurs dans les Landes. Et pourtant, nombre d'entre eux contribuent aujourd'hui au développement économique de notre département.

N'en déplaise à certains, je resterai fidèle à cette ligne de conduite. Atlantisud comprend, depuis sa création, une partie commerciale de 27 hectares sur 180 cessibles. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que l'aménagement de cette zone d'activité aille jusqu'à son terme.

Henri EMMANUELLI  
Député  
Président du Conseil Général des Landes